

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION -
MENTIONS :**

- **Droit public**
- **Droit de la santé**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 1^{ère} année de Master, Droit, Economie, Gestion

Mentions :

- Droit public
- Droit de la santé

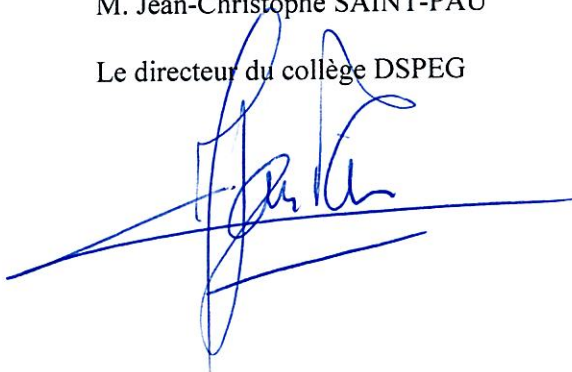
Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Président(e) du jury :			
BRISSON	Jean-François	PR	Droit des propriétés publiques (semestre 1)
Membres du jury :			
CASTAING	Cécile	MCF	Droit des patients (semestre 2) Introduction au droit de la santé (semestre 1)
FERREIRA	Jean-Philippe	PR	Contentieux administratifs spécialisés (semestre 1)
En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :			
BADEL	Maryse	PR	Régimes de sécurité sociale (semestre 2)
COMBEAU	Pascal	PR	Droit des collectivités territoriales (semestre 1) Droit de l'Etat territorial (semestre 2)
NIQUEGE	Sylvain	PR	Droit de la fonction publique (semestre 2) Droit de l'Etat territorial (semestre 2)

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Pessac, le 19 septembre 2025

M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Le directeur du collège DSPEG

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.C. Saint-Pau', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large loop at the end.